



Venez surfer sur la vague citoyenne de la transition énerg-éthique !

Montpellier, le 25 mai 2018 – Le **samedi 2 juin** se tiendra à **Montpellier** l'Assemblée Générale annuelle de la coopérative d'intérêt collectif **Enercoop Languedoc-Roussillon**. Initiée en 2010, et membre du réseau [Enercoop](#), cette coopérative s'est imposée comme **actrice incontournable de la transition énergétique** en région. Découvrez [le programme ici](#) !

En effet, depuis 2005, Enercoop propose partout en France une fourniture d'**électricité 100% renouvelable**, issue de **contrats directs** avec des **producteurs** d'énergie renouvelable. En 2018, ils sont environ 170 dans toute la France, et utilisent les ressources naturelles que sont l'eau, le vent ou le soleil, pour approvisionner près de 60 000 foyers en électricité. A l'heure où les offres de fourniture dites "vertes" se multiplient, **Enercoop concrétise le plus court des circuits courts**, et garantit au **consommateur que son argent rémunère directement les producteurs d'électricité d'origine renouvelable**. A la différence de ce que proposent aujourd'hui beaucoup de fournisseurs concurrents : coller des "garanties d'origine" sur une production d'origine fossile ou nucléaire, pour avoir le droit de parler "d'électricité verte".

Et les nouvelles centrales ?

Plus encore, l'argent des consommateurs Enercoop sert à **développer de nouveaux projets vertueux de production d'énergie**, portés par des collectivités et **collectifs d'habitants** bien décidés à reprendre leur avenir énergétique en main. La coopérative Enercoop LR est même à l'origine du réseau régional de ces projets citoyens, **ECLR Occitanie** ([Energies Citoyennes Locales et Renouvelables Occitanie](#)), soutenu par la Région Occitanie et l'ADEME.

Les tarifs ? Les sociétaires décident !

Le modèle coopératif Enercoop prendra donc une nouvelle fois tout son sens ce **samedi 2 juin dès 9h à l'espace St Charles de l'Université Paul Valéry à Montpellier**. Les sociétaires de Enercoop LR seront en effet amenés à voter des résolutions sur le fonctionnement de leur coopérative régionale, mais également à se positionner sur la **construction du prix de l'électricité chez Enercoop** pour les prochaines années.

Sans surprise, il s'agit du seul fournisseur à **n'avoir pas augmenté ses tarifs depuis sa création en 2005** (hors transport de l'électricité et taxes) ; et cela sans engagement, car chez Enercoop, les consommateurs, et d'une manière générale les usagers (**consommateurs, producteurs, salariés, partenaires**, collectivités locales...), font partie intégrante de la **gouvernance**. En effet, sur 60 000 consommateurs, 30 000 ont décidé de devenir sociétaires, donc co-proprétaires de leur coopérative. Certaines **collectivités locales** ont également pris des parts dans

cet outil territorial pour la transition énergétique (parmi lesquelles la Région LR en 2014, et la commune de Luc sur Aude en 2016). Le statut SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) garantit une gouvernance sur le **principe 1 personne = 1 voix** et une lucrativité limitée : **tous les bénéficiaires sont réinvestis dans le développement de la coopérative**

Partenariat avec le Festival "Aux Sciences Citoyennes"

La journée du 2 juin sera donc l'occasion pour les sociétaires d'Enercoop LR, comme pour le grand public, de **découvrir et s'impliquer dans un avenir énergétique plus durable, concret et accessible à tous.**

Cette assemblée générale se tiendra au cœur du **festival "Aux Sciences Citoyennes"**, événement de sensibilisation et de vulgarisation scientifique **destiné au grand public**, et porté par l'association "Les Petits Débrouillards Occitanie".
Thème du festival cette année : **la transition énergétique** ! L'occasion rêvée pour venir s'informer et s'impliquer dans un projet de société plus respectueux de l'humain et de son environnement.

Programme

Evènement ouvert à tou·te·s, sans inscription.

Site Saint Charles de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3
Rue Professeur Henri Serre
34000 MONTPELLIER
Arrêt de tramway Albert 1er, lignes 1 et 4

Programme et documentation accessibles sur :

<http://languedoc.enercoop.fr/content/espace-assemblees-generales-1>

Samedi 2 juin 2018 :

de 9h à 14h : Assemblée Générale Ordinaire suivie d'un repas partagé

de 14h à 17h30 : après-midi ludique, en partenariat avec le festival "Aux Sciences Citoyennes"

À propos d'Enercoop

Enercoop est un fournisseur d'énergie 100 % renouvelable et coopérative, dans une logique de circuit court. Depuis sa création en 2005, Enercoop a pour mission de promouvoir et de développer les énergies renouvelables, d'inciter à la maîtrise de la consommation d'énergie et de favoriser l'appropriation citoyenne de la question énergétique. Enercoop propose une offre de fourniture d'électricité basée sur un approvisionnement direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils de maîtrise de la demande d'électricité. Composé de 10 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires. Au 1er mai 2018, avec 60 000 clients, 30 000 sociétaires, 170 producteurs et 150 salariés, le réseau des coopératives Enercoop actionne actuellement un changement d'échelle, pour construire, par tous et pour tous, un nouveau paysage énergétique.

Contact presse Enercoop Languedoc-Roussillon

Simon Cossus, DG : 06 80 23 42 03 – simon.cossus@enercoop.org



Enercoop Languedoc-Roussillon

710 rue Favre de Saint-Castor | Montpellier | 34080 | France | 09 72 12 64 03